

FORMATION DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

**INFORMATIONS ET CANDIDATURE**  
**SÉLECTION Automne 2025**  
**en voie de l'alternance en cursus partiel**  
**Rentrée le lundi 5 janvier 2026**

**Institut Formation Aides-Soignants**  
**CFA - IFAS de l'IFSO LAVAL**

**☎ : 02 43 69 59 05**

**Email : [laval@ifso-asso.org](mailto:laval@ifso-asso.org)**

**SITE INTERNET : [www.ifso-asso.org](http://www.ifso-asso.org) / centre Laval / Actualité « IFSO IFAS Laval - Formation Aide-Soignant(e) »**

**MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT DANS SON INTÉGRALITÉ**

**[www.ifso-asso.org](http://www.ifso-asso.org)**

**Sélection Institut de Formation d'Aides-Soignants IFSO IFAS Laval**

*Version mise à jour le 03/09/2025*

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous souhaitez vous inscrire pour les épreuves de sélection à l'entrée en formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, pour la rentrée du **5 janvier 2026**.

### MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT DANS SON INTÉGRALITÉ POUR :

- Connaître les conditions d'admission aux épreuves de sélection ;
- Constituer votre dossier de candidature dans les meilleures conditions ;
- **Préparer votre dossier de vaccinations dès maintenant** (conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France).

Attention : pour cette formation, il est important d'avoir une **autonomie pour les déplacements**, car les transports en commun ne sont pas toujours compatibles avec les affectations en stage :

- localisation sur tout le département de la Mayenne,
- horaires possibles en décalé (soir, matin, nuit ou, ou le week-end).

Des solutions / aménagements pourront être trouvés par l'IFSO sur les 2 premiers stages, mais pas sur la totalité du parcours de formation.

Vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

**☎ : 02 43 69 59 05**

**Email : [laVal@ifso-asso.org](mailto:laVal@ifso-asso.org)**

**SITE INTERNET :** [www.ifso-asso.org](http://www.ifso-asso.org) / centre Laval / Actualité « IFSO IFAS Laval - Formation Aide-Soignant(e) »

### **VOUS NE POUVEZ VOUS INSCRIRE QUE DANS :**

- **UN SEUL IFAS par département pour la voie scolaire**
- **UN SEUL IFAS par région pour la voie de l'alternance**

***Les candidatures multiples seront contrôlées et une seule candidature sera prise en compte.***

*Cette sélection est organisée sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS).*

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant est réglementée par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

### Arrêté du 7 avril 2020 modifié, extraits :

**Article 1** Les formations conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant [...] sont accessibles, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

1. La formation initiale, dans les conditions fixées par le présent arrêté ;
2. La formation professionnelle continue, sans condition d'une durée minimale d'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par le présent arrêté ;
3. La validation des acquis de l'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.

Les candidats doivent être âgés de **dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation**.

**Article 8 ter** : L'admission définitive est subordonnée :

1. À la production, **AU PLUS TARD LE JOUR DE LA RENTRÉE**, d'un **certificat médical émanant d'un médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint **d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine**.
2. À la production, **AU PLUS TARD LE JOUR DE LA RENTRÉE**, d'un **certificat médical** attestant que l'élève remplit les **obligations d'immunisation et de vaccination prévues**.

## CALENDRIER DE SELECTION

**Candidat n'ayant pas trouvé d'employeur** ou ayant trouvé un financement employeur avec contrat de professionnalisation ou un contrat Pro A :

|                                                                                                                                                                           |                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Début des candidatures</b><br>avec retrait possible des dossiers sur le site internet ou à l'accueil                                                                   | <b>Jeudi 4 septembre 2025</b>                                                                       |
| <b>Fin des candidatures</b>                                                                                                                                               | <b>Mercredi 12 novembre 2025 minuit *</b><br>(cachet de la poste faisant foi)                       |
| <b>Période des entretiens oraux</b>                                                                                                                                       | <b>Sur convocation</b> (envoyé par mail)<br>pendant la période de sélection                         |
| <b>Affichage des résultats</b><br>sur le site internet IFAS IFSO LAVAL<br><a href="https://www.ifso-asso.org/centres/laval/">https://www.ifso-asso.org/centres/laval/</a> | <b>Vendredi 21 novembre 2025 à 10h</b><br>(Un courrier sera expédié à chaque candidat le jour même) |

**\* Candidat ayant trouvé un financement employeur avec un contrat d'apprentissage** : pas de date limite de dépôt de dossier, une admission est possible jusqu'au jour de la rentrée.

## PLACES DISPONIBLES

### IFAS IFSO LAVAL

**12 places pour la voie de l'alternance – Rentrée du 5 janvier 2025**

**ATTENTION : Cette rentrée est ouverte uniquement aux cursus partiels.**

## ÉPREUVES DE SÉLECTION SUR DOSSIER ECRIT ET ENTRETIEN ORAL

La sélection se fait sur dossier et entretien d'une durée de 15 à 20 minutes, conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Les candidats soumis à la sélection sont évalués selon une même grille d'évaluation et une même échelle d'indicateurs, toutes les deux définies pour la Région Pays de la Loire et en adéquation avec les critères nationaux. Le dossier fait l'objet d'une cotation qui est affinée avec l'entretien de sélection.

**Article 3 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié :** « Sont admis [...] les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation [...] »

**Article 2 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié :**

« La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre l'une des formations visées au premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup>.

Les pièces constituant ce dossier sont listées à l'article 6.

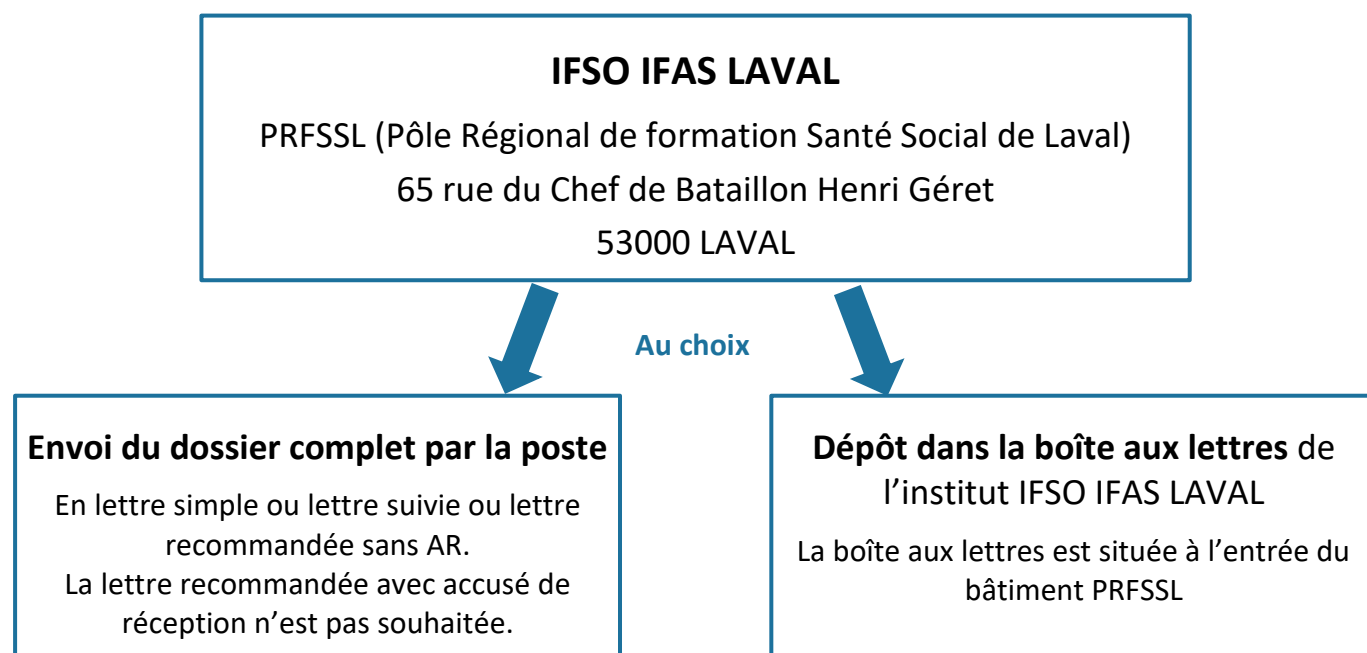
L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle ou ayant cessé celle-ci depuis moins d'un an et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Il peut être réalisé à distance. [...] »

**Toute personne ne se présentant pas à l'entretien oral sera automatiquement éliminée.**

## CONDITION DE RESTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez restituer votre dossier complet (cf. « liste des pièces à joindre au dossier ») à l'adresse suivante :



**Vous pouvez vous inscrire que dans :**

- **1 seul** des 4 IFAS du département de la Mayenne pour la voie scolaire
- **1 seul** des IFAS de la région Pays de la Loire pour la voie de l'apprentissage

Un contrôle des candidatures aura lieu au niveau départemental et régional, si plusieurs candidatures d'un même candidat sont retrouvées, celui-ci devra obligatoirement se positionner.

**ATTENTION : il y a 2 IFAS (Institut de Formation Aide-Soignant) à Laval**, et ces 2 IFAS sont dans le même bâtiment (même adresse), vous devez télécharger le dossier de candidature à la sélection pour l'IFAS auquel vous souhaitez postuler. Dans le cas du choix de l'IFAS de l'IFSO, il faut envoyer votre dossier en précisant bien sur l'adresse d'envoi : IFSO IFAS LAVAL.

De plus, **l'IFSO possède son propre CFA**, les employeurs devront nous contacter directement pour établir les contrats en alternance (apprentissage, contrat Pro, Pro A).

### **Candidats ayant trouvé un employeur pour la voie de l'apprentissage**

**Arrêté du 7 avril 2020 modifié :**

**Article 10 :** « Les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage dans l'une des formations visées au premier alinéa du I de l'article 1er, sollicitent une inscription auprès d'un institut de formation de leur choix, habilité à délivrer des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L. 6211-2 du code du travail et autorisé par le président du conseil régional en application de l'article L. 4383-3 du code de la santé publique.

Le directeur de l'institut de formation concerné procède à leur admission directe en formation, au regard des documents suivants décrivant la situation du futur apprenti :

1. Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti ;
2. Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;
3. Un curriculum vitae de l'apprenti ;
4. Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage. »

Le candidat **ayant trouvé un employeur** pour un **contrat d'apprentissage** doit adresser à l'institut, les documents obligatoires définis dans l'arrêté ci-dessus :

1. Une copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport, en cours de validité, de l'apprenti ;  
OU pour les ressortissants hors Union Européenne, un titre de séjour valide qui couvre la durée de la formation et permettant l'accès aux stages de formation professionnelle
2. Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;
3. Un curriculum vitae de l'apprenti ;
4. Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.

Et pour préparer au mieux l'inscription, nous souhaiterions avoir également :

1. La fiche de candidature complétée (disponible en annexe) ;
2. Une photo
3. Une copie des diplômes, titres ou certifications professionnelles ;
4. La fiche « Cours de formation » complétée.

**La dispense ne concerne que les candidats ayant trouvé un employeur  
ET avec un contrat d'apprentissage signé (ou à défaut une promesse  
de recrutement en apprentissage).**

Pas de dispense de sélection pour les candidats sans employeur OU avec un contrat de professionnalisation OU contrat Pro A ou autre contrat. Dans ce cas, les candidats devront fournir l'ensemble des pièces et passer l'entretien oral devant le jury de sélection.

## AMENAGEMENT DE LA SCOLARITE POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément aux textes officiels (circulaire n°2006-215 du 26 décembre 2006 ; décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 ; circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011), les candidats présentant un handicap peuvent « bénéficier d'aménagement rendus nécessaires par leur situation ».

**Le candidat ou sa famille adresse l'attestation au moment de l'inscription.**

Même si votre reconnaissance handicap ne permet pas d'aménagement pour la sélection, nous vous conseillons de mentionner votre reconnaissance handicap sur la fiche de candidature, et de nous transmettre une copie de celle-ci.

Cette reconnaissance n'aura pas d'incidence sur la sélection (non pris en compte par le jury de sélection), mais permettra à notre référent handicap de prendre contact avec vous pour anticiper votre intégration à la rentrée et l'aménagement nécessaire (matériel, accompagnement ou autre).

## ALLEGEMENTS DE FORMATION – CURSUS PARTIEL

Selon l'arrêté du 10 juin 2021 modifié (article 14 et annexe VII), des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires de certains titres ou diplômes :

- **DEAP** : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- **BAC PRO ASSP** : Baccalauréat professionnel "Accompagnement Soins et Services à la Personne" option "A domicile" et option "En structure sanitaire, sociale ou médicosociale"
- **BAC PRO SAPAT** : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et aux territoires"
- **ADV F** : Titre professionnel d'assistant de vie aux familles
- **ASMS** : Titre professionnel d'agent de service médico-social
- **DEAES** : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (spécialités "à domicile", "en structure collective", "éducation inclusive et vie ordinaire")
- **DEAMP** : Diplôme d'État d'aide médico-psychologique
- **DEAVS** : Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
- **ARM** : Diplôme d'assistant de régulation médicale
- **AMBULANCIER** : Diplôme d'État d'ambulancier

Plus de détail sur note page : <https://www.ifso-asso.org/formation-aide-soignante-cursus-partiels>

Lorsque le candidat possède plusieurs diplômes permettant un allègement, les allègements se cumulent.

## AFFICHAGE DES RESULTATS

**Arrêté du 7 avril 2020 modifié :**

« **Art. 4 :** [...] Chaque institut ou groupement d'instituts de formation établit **une liste principale et une liste complémentaire** des candidats admis.

Lorsque la liste complémentaire n'a pas permis de pourvoir l'ensemble des places offertes, le directeur de l'institut de formation concerné peut faire appel, dans la limite des places disponibles, à des candidats inscrits sur la liste complémentaire d'autres instituts, restés sans affectation à l'issue de la procédure d'admission dans ceux-ci. La priorité est accordée aux candidats sur liste complémentaire dans les instituts du même groupement puis de la région.

Un recensement des places disponibles peut être centralisé au niveau régional ou infrarégional en lien avec l'agence régionale de santé. »

« **Art. 8 :** « Les résultats comportant la liste des candidats admis en formation sont :

- affichés dans chaque de l'institut de formation ;
- publiés sur internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats.

Il dispose **d'un délai de sept jours ouvrés pour valider son inscription en institut de formation en cas d'admission en liste principale.**

Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit.

La liste des affectations définitives est transmise par le directeur de l'institut de formation à l'agence régionale de santé. »

Les résultats seront consultables :

- sur la porte d'entrée du bâtiment du PRFSSL – IFAS IFSO LAVAL
- sur la page internet de l'IFSO Laval : <https://www.ifso-asso.org/centres/laval/>

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

## POSSIBILITE DE REPORT D'ADMISSION

**Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié :**

« Par dérogation à l'article 8, le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, **un report pour l'entrée en scolarité** dans l'institut de formation :

1. Soit, de droit, en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans ;
2. Soit, de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée. »

Le candidat, qui souhaite un report d'admission, doit adresser un mail ou courrier motivé au directeur de l'institut.



## ANNEXES – FICHES A IMPRIMER

# CURSUS DE FORMATION

Je soussigné(e) :

NOM de naissance (en Majuscule) : .....

Prénom(s) (en Majuscule) : .....

demeurant .....

atteste :

- ☐ avoir obtenu AUCUN des diplômes mentionnés ci-dessous ;
- ☐ avoir obtenu un/des diplôme(s) mentionnés ci-dessous : *cocher le(s) diplôme(s) concerné(s) + fournir une copie* ;
- ☐ être en formation actuellement pour l'obtention de l'un de ces diplômes mentionnés ci-dessous, à savoir : .....

Liste des diplômes permettant un allègement (cursus partiel) :

- ☐ **DEAP** : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- ☐ **BAC PRO ASSP** : Baccalauréat professionnel "Accompagnement Soins et Services à la Personne" option "A domicile" et option "En structure sanitaire, sociale ou médicosociale"
- ☐ **BAC PRO SAPAT** : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et aux territoires"
- ☐ **ADVf** : Titre professionnel d'assistant de vie aux familles
- ☐ **ASMS** : Titre professionnel d'agent de service médico-social
- ☐ **DEAES** : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (spécialités "à domicile", "en structure collective", "éducation inclusive et vie ordinaire")
- ☐ **DEAMP** : Diplôme d'État d'aide médico-psychologique
- ☐ **DEAVS** : Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
- ☐ **ARM** : Diplôme d'assistant de régulation médicale
- ☐ **AMBULANCIER** : Diplôme d'État d'ambulancier

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... , le .....

Signature obligatoire

## FICHE « APPRÉCIATION EMPLOYEUR » (MODELE)

Cette fiche **peut être dupliquée si plusieurs employeurs.**  
 Tout autre document peut être utilisé pour justifier de l'appréciation employeur.

### CANDIDAT

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
**PÉRIODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL :**  
 Du : \_\_\_\_\_ Au : \_\_\_\_\_

### ENTREPRISE

N° Siret : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Nom du responsable de l'entreprise : \_\_\_\_\_

### APPRÉCIATIONS DE L'EMPLOYEUR

| Critères                                                                                                       | <i>Insuffisant</i> | <i>Moyen</i> | <i>Bon</i> | <i>Très Bon</i> | Observations |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------|------------|-----------------|--------------|
| Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité |                    |              |            |                 |              |
| Qualités humaines et capacités relationnelles                                                                  |                    |              |            |                 |              |
| Aptitudes en matière d'expression écrite, orale                                                                |                    |              |            |                 |              |
| Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique                                                    |                    |              |            |                 |              |
| Capacités organisationnelles                                                                                   |                    |              |            |                 |              |

**APPRÉCIATION GÉNÉRALE** (rubrique obligatoire)

Date :

Cachet de l'entreprise

Nom et signature du responsable

(Verso vierge Fiche « Appréciation employeur »)

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE EN IFAS

Je soussigné(e) :

NOM de naissance (en Majuscule) : .....

Prénom(s) (en Majuscule) : .....

demeurant .....

atteste :

- ☐ avoir pris connaissance de l'offre de formation proposée (voie scolaire ou voie de l'apprentissage et cursus complet ou cursus partiel) par l'IFAS ou le groupement d'IFAS et répondre aux conditions d'accès à cette offre de formation ;
- ☐ avoir personnellement conçu et rédigé les documents du dossier de candidature en IFAS (Curriculum Vitae, Lettre de motivation, situation ou projet professionnel et éventuel document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral).

En fonction de la voie de formation retenue :

- ☐ avoir candidaté sur la sélection pour la rentrée du ..... (*date de rentrée*) par la voie scolaire auprès d'un seul IFAS dans un même département de la Région Pays de La Loire

Et/ou

- ☐ avoir sollicité une seule inscription dans l'institut de formation de mon choix, habilité à délivrer la formation par apprentissage.

NB : seuls les candidats postulant à la fois pour une formation par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage peuvent candidater 2 fois sur un même département.

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... , le .....

Signature obligatoire

(Verso vierge Fiche « Attestation sur l'honneur »)

|                                                                                                                                                                                      |  |                                                           |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> <b>MADAME</b>                                                                                                                                               |  | <input type="checkbox"/> <b>MONSIEUR</b>                  |  |
| <b>Nom de Naissance</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                            |  | <b>Nom d'Usage</b> (en Majuscules) :                      |  |
| <b>Prénoms</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                                     |  |                                                           |  |
| <b>Nationalité</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                                 |  |                                                           |  |
| <b>Date de naissance</b> :                                                                                                                                                           |  | <b>Age</b> :                                              |  |
| Je certifie avoir un âge maximum de 30 ans ou avoir des conditions particulières pour l'accès au contrat d'apprentissage : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |  |                                                           |  |
| <b>Lieu de naissance</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                           |  | <b>Département ou Pays</b> :                              |  |
| <b>Adresse</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                                     |  |                                                           |  |
| <b>Ville</b> (en Majuscules) :                                                                                                                                                       |  | <b>Code postal</b> :                                      |  |
| <b>Téléphone fixe</b> :                                                                                                                                                              |  | <b>Mobile</b> :                                           |  |
| <b>Adresse e-mail</b> :                                                                                                                                                              |  |                                                           |  |
| <b>Situation familiale</b> (à des fins statistiques) : Célibataire – Marié(e) – Pacsé(e) – Concubin(e) – Veuf(ve)                                                                    |  | <i>Rayer les mentions inutiles</i>                        |  |
| <b>Demande d'aménagement des épreuves</b> (Candidats avec reconnaissance MDPH : joindre un justificatif)                                                                             |  | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |  |

Diplômes obtenus à ce jour :

**Votre situation au moment de l'inscription** : (merci de cocher la case correspondante)

- ☐ Lycéen (préciser le niveau et la série) : \_\_\_\_\_
- ☐ Classes préparatoires concours (préciser l'intitulé) : \_\_\_\_\_
- ☐ Études ou formations universitaires ou supérieures (préciser l'intitulé) : \_\_\_\_\_
- ☐ Salarié : ☐ **CDD** ☐ **CDI** ☐ Salarié en Contrat Aidé (contrat emploi d'avenir...)
- ☐ Demandeur d'emploi : ☐ **Indemnisé** ☐ **Non indemnisé**
- ☐ VAE

Facultatif : j'ai l'accord d'une structure d'accueil dans le cadre d'un futur contrat d'alternance : ☐ non ☐ Oui, type de contrat : \_\_\_\_\_

Si oui, indiquer les coordonnées de la structure : \_\_\_\_\_

- ☐ J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet
- ☐ Je n'accepte pas que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet.

**ATTENTION : en l'absence de cochage, les résultats seront publiés sur internet.**

J'ai pris connaissance du règlement d'admission et que je ne peux m'inscrire que dans **1 seul IFAS de la Région pour la voie de l'alternance**. L'inscription multiple sera contrôlée et une seule inscription sera prise en compte. Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et la conformité à l'original des copies des diplômes ou attestations jointes et accepte les conditions des épreuves de sélection.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du candidat :

**Merci de  
coller votre  
photographie  
ici**

**Cadre réservé à l'I.F.A.S. :**

**Numéro de dossier :**

**Pour tous les candidats :**

- ☐ Fiche de candidature renseignée, datée et signée
- ☐ Pièce d'identité ou Titre de séjour (ressortissant étranger)
- ☐ Lettre de motivation manuscrite
- ☐ Curriculum Vitae
- ☐ Copie des Diplômes, Titres ou certifications professionnelles, y compris pour une demande d'allègement de la formation
- ☐ Attestation sur l'honneur

**+ Pour les candidats SANS employeur ou contrat autre que « apprentissage » :**

- ☐ Document manuscrit
- ☐ Dossier scolaire avec notes et appréciations des stages
- ☐ Attestation de travail ou contrat de travail avec appréciations employeur
- ☐ Attestation de niveau de langue (facultatif)
- ☐ Autres justificatifs

**+ Pour les apprentis AVEC employeur :**

- ☐ Copie du contrat d'apprentissage signé

**PIÈCES À RETOURNER À L'INSTITUT POUR L'INSCRIPTION À LA SÉLECTION AIDE-SOIGNANT(E)  
PAR VOIE DE L'ALTERNANCE**

- ☐ Fiche de candidature complétée, datée et signée.
- ☐ Une photographie récente à coller sur la fiche de candidature.
- ☐ Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport, en cours de validité  
OU pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation et qui couvre, à terme, en intégralité la durée de la formation.
- ☐ Une lettre de motivation **manuscrite qui expose un projet de formation clair et argumenté de l'alternant aide-soignant.**
- ☐ Un **curriculum vitae**.
- ☐ Une **copie des diplômes, titres ou certifications professionnelles, y compris pour ceux qui permettraient des équivalences de blocs de compétences ou à des allègements de formation.**
- ☐ Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites, au regard notamment du parcours scolaire, une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 ou tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- ☐ Une attestation sur l'honneur des documents produits (cf. modèle joint page 13).

**CAS 1 : Pièce complémentaire à fournir si contrat d'apprentissage signé ou en cours de signature :**

- ☐ Une **copie du contrat d'apprentissage signé** ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat, après entretien avec un employeur.

*NB : dans ce cas, le candidat est dispensé de sélection, et n'aura pas d'entretien oral*

**Cas 2 : Pièces complémentaires à fournir si pas d'employeur, ou si autre type de contrat en cours de signature (contrat de professionnalisation Pro A, ...) :**

- ☐ Un document **manuscrit** qui relate, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Les éléments sont analysés et ne se limitent pas à une description.** Les liens avec la formation ou le métier d'AS doivent par ailleurs apparaître. Ce document n'excède pas deux pages.
- ☐ Le cas échéant pour des formations de moins de 5 ans, la copie des bulletins scolaires ou de formation (relevés de résultats et appréciations) et appréciations de stages.
- ☐ Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées des **appréciations et/ou recommandations de l'employeur** (ou des employeurs). Ces appréciations peuvent se faire à partir du modèle type fourni. Elles mettent en évidence l'expérience professionnelle et qui font apparaître les liens avec les connaissances et aptitudes attendus pour suivre la formation selon l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture (en annexe de l'arrêté consultable sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)). En l'absence de ces appréciations/recommandations, le dossier est recevable mais le candidat ne peut se voir attribuer les points correspondants à ces appréciations selon les critères définis.
- ☐ Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant

**TOUT DOCUMENT ILLISIBLE OU TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ**